



Université d'Abomey-Calavi
Faculté des Lettres,
Arts et Sciences Humaines



DYNAMIQUES SPATIALES ET DEVELOPPEMENT "Dyspadev"



REVUE SEMESTRIELLE

du Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales



DYNAMIQUES SPATIALES ET DEVELOPPEMENT "Dyspadev"

République du Bénin

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Dynamiques Spatiales et Développement "Dyspadev"

Sommaire

Editorial	3
N'KERE Komi : Le dépérissement des activités de vente à Aného, une ville au passé commercial glorieux et prestigieux.....	4
GNELE José Edgard., AICHEOU Alfred Dossa, ABOUDOU Ramanou : Aménagement et financement du développement local à l'ère de la décentralisation au Bénin : cas de la commune de Zogbodomey.....	20
GBEDO Victor, LIADY Mouhamadou Nourou Dine, FIOGBE Emile Didier, AINA Martin Pépin : Caractérisation des boues de vidange brutes et de leurs sous-produits dans la ville de Parakou (Bénin).....	37
ETENE Cyr Gervais : Evénements pluvieux extrêmes et phénomène d'inondation dans la ville de Cotonou (Bénin).....	56
ZINSOU-KLASSOU Kossiwa : L'écotourisme, une alternative à la valorisation des milieux naturels et des espaces culturels en Afrique : l'exemple du Togo.....	70
TOSSOU Rogatien Makpéhou : Le mouvement syndical au Bénin : du syndicat unique, l'UNSTD en 1974 au pluralisme syndical après la conférence nationale de février 1990.....	91
FANGNON Bernard, BABADJIDE Charles, ZANNOU Sandé et EDOUVOH Charlot Mianikpo : Potentialités et contraintes liées au développement local de la commune de Dogbo (Sud-Ouest du Bénin).....	111
VISSIN Expédit Wilfrid : Evaluation et estimation des besoins en eau à l'horizon 2025 dans le bassin de l'Ouémé à Savè.....	126
KANGAH Armand*, KONAN Kouadio Eugène et EHOUNOUD Ebah Marthe Lucette : Application du SIG à la détermination des relations entre les densités rurales et la déforestation dans le sud-est ivoirien (exemple du Canton Afféma)	144
AROUNA Ousséni : Caractérisation de la végétation ligneuse de la forêt classée de Wari-Marou et perspectives d'aménagement	165

Directeur de publication

Professeur Benoît N'BESSA

Rédacteur en Chef

Léon Bani BIO BIGOU

Rédacteur en Chef Adjoint

Antoine-Yves TOHOZIN

Comité de Rédaction :

Drs Germain GONZALLO, Expédit VISSIN, Ibouaïma YABI, Toussaint VIGNINO, Aboubakar KISSIRA, Ismaïla TOKO, Ruffin AKIYO, David BALOUBI, Rogatien TOSSOU, Benjamin ALLAGBE

Comité Scientifique

Prs Bonaventure MENGHO (Université de Brazzaville), Koffi Ayéchoro AKIBODE (Université de Lomé), Michel BOKO, Benoît N'BESSA, Brice SINSIN, Flavien GBETO, Jérôme ALLOKO-N'GUESSAN (Université de Cocodi), Yollande OFOUEME-BERTON (Université de Brazzaville), Sylvain ANIGNIKIN, Euloge AGBOSSOU, Christophe S. HOUSSOU, Gabriel N'YASSOGBO (Université de Lomé), Gauthier BIAOU, Odile DOSSOU-GUEDEGBE, Léon Bani BIO BIGOU, Antoine-Yves TOHOZIN

**Toute correspondance (suggestions ou projets d'articles) à la
Revue semestrielle Dyspadev
doit être adressée au**

Comité de Rédaction :

**Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales,
BP 787 Abomey-Calavi, E-mail : labodure@yahoo.fr**

République du Bénin

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin

POTENTIALITES ET CONTRAINTES LIEES AU DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE DOGBO (SUD-OUEST DU BENIN)

FANGNON Bernard, BABADJIDE Charles, ZANNOU Sandé et EDOUVOH Charlot Mianikpo

Laboratoire d'Etude des Dynamiques Urbaines et Régionales, bfangnon@gmail.com

Résumé

La présente étude est réalisée pour analyser les contraintes liées au développement de la Commune de Dogbo.

Pour conduire cette étude, il a été adopté une démarche méthodologique qui passe par une recherche documentaire, des enquêtes de terrain pour la collecte de données. Le modèle SWOT a été utilisé pour analyser les résultats.

Les résultats obtenus ont montré que plusieurs activités économiques à savoir l'agriculture (80 %), l'élevage, le commerce, le transport et l'exploitation des carrières de graviers et de sable sont menées par les populations pour contribuer au développement de la Commune. Toutefois, plusieurs contraintes entravent le développement de la commune. Il y a notamment la faible mobilisation des moyens financiers propres à la commune (46,73 %), la mauvaise gestion des ressources humaines et naturelles, la forte politisation de l'administration locale, la dépendance presque totale des partenaires pour les investissements, la faible participation de la population surtout les femmes aux actions de développement. Les autorités locales sont donc invitées à prendre des mesures pour élargir l'assiette fiscale et faire une gestion saine des ressources mobilisées.

***Mots clés :** Dogbo; décentralisation ; développement local ; participation.*

Abstract

The present study is achieved to analyze the constraints bound to the development of the Township of Dogbo.

To drive this study, it has been adopted a methodological gait that passes by a documentary research, of the land investigations for the collection of data. The SWOT model has been used to analyze the results.

The gotten results showed that several economic activities to know agriculture (80%), raising, the trade, the transportation and the exploitation of the careers of gravels and sand are led by the populations to contribute to the development of the Township. However, several constraints hinder the development of the township. There is the weak mobilization of the means financiers notably clean to the township (46,73%), the bad human and natural resource management, the strong politicization of the local administration, the dependence nearly total of the partners for the investments, the weak involvement of the population especially the women to the actions of

development. The local authorities are invited therefore to take some measures to widen the fiscal plate and to make a mobilized management healthy of resources.

Keywords: Dogbo; decentralization; local development; involvement.

1- Introduction

Dans le souci d'asseoir les bases d'une démocratie de proximité, le Bénin a opté pour la décentralisation qui est un moyen d'impulser le développement local à travers une large participation des citoyens à la gestion des affaires de leur commune. La décentralisation appelle donc le changement de comportement des populations qui désormais doivent apprendre à compter sur elles-mêmes (Amètonou, 2002). C'est dans cette logique que les organisations communautaires ont de plus tendance à devenir des entreprises sociales (OCDE, 1999), à s'inscrire dans une intervention du développement communautaire, à se développer en tant que service de proximité (Lavelle, 1992) ou à se constituer en pôles locaux de développement (Favreur, 1989).

Le développement des populations locales dépend des connaissances que ces dernières ont des atouts dont dispose leur localité et de la prise de conscience qu'elles ont des contraintes à surmonter pour aller vers le développement (Guindo, 1995). De même, les expériences de développement connues jusqu'ici montrent que l'Etat béninois avait joué un rôle très prépondérant qui n'a pas permis aux communautés de s'identifier pleinement aux actions initiées à leur profit. Les raisons explicatives d'une telle situation sont diverses et variées (Ogouwalé, 2002). La non implication et la non participation des bénéficiaires locaux depuis la phase de conception jusqu'à celle de réalisation sont identifiées comme les principaux facteurs de l'échec des projets et programmes de développement (Avandé et Kakpo, 1994).

Dans la commune de Dogbo, des stratégies ont été mises en œuvre au cours des décennies passées pour la concrétisation des initiatives de développement. Très souvent, les populations fournissent des efforts physiques (ramassage du sable, fourniture d'eau, apport de granite, etc.). De même, sous la supervision des autorités locales ou des instances des Associations de Développement, des souscriptions volontaires, après une large concertation, sont décidées. Des cotisations sont levées et des stratégies opérationnelles sont déployées afin de susciter une contribution supplémentaire de la part des populations (Ogouwalé, 2002).

Sébahara (2000) mentionne que les actions à mener dans le cadre du développement local exigent non seulement une évaluation des

potentialités (atouts) et des contraintes de chaque localité mais aussi une concertation entre les acteurs du développement à l'échelon local et national.

Dans la commune de Dogbo (figure1), les autorités déploient assez d'efforts pour faire asseoir les bases d'un développement durable. Mais les potentialités et les contraintes au développement local qui existent dans la commune tant aux plans naturel que socio-économique ne retiennent pas toujours leur attention.

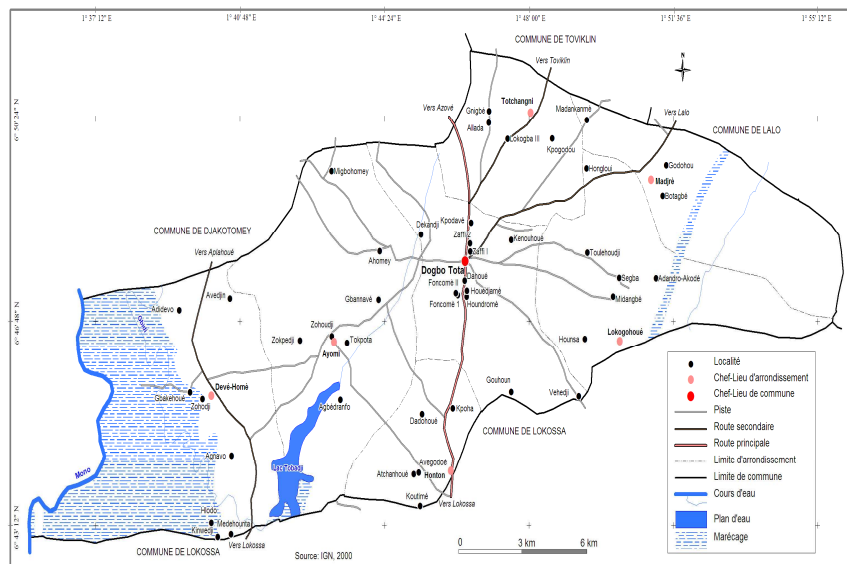


Figure 1. Situation géographique du milieu d'étude

2- Données et matériels

Dans le cadre de cette recherche, les investigations ont été menées auprès des populations notamment les paysans, les commerçants, les acteurs du développement local. Elles ont permis de noter les contraintes qui entravent le développement de la commune. Il s'agit entre autres des données relatives :

- à l'évolution de l'effectif de la population ;
- aux activités menées dans la commune ;
- aux revenus tirés des activités.

Les cibles des enquêtes sont réparties sur l'ensemble de la Commune en tenant compte de certains paramètres. Ainsi, trois (3) zones sont identifiées suivant des critères bien définis :

- la première zone d'enquête dite de forte production agricole est constituée des arrondissements de Ayomi, de Madjrè et de Totchangni. ;

- la deuxième zone est l'arrondissement où prédominent les activités commerciales et de service. Il s'agit de Tota ;

- la troisième zone considérée est l'arrondissement de Duvé caractérisé par l'exploitation des carrières de gravier.

Après ce choix opéré, quatre (4) villages ou quartiers de ville sont choisis par arrondissement pour mener les enquêtes auprès des ménages. La taille des ménages enquêtés est de 2 % du nombre total de ménage des villages parcourus. Ainsi, 136 ménages ont été enquêtés.

Dans le cadre de cette recherche, les investigations ont été menées.

Plusieurs outils sont utilisés pour la collecte des données. Il s'agit de :

- la carte administrative pour mieux orienter les travaux de terrain ;
- l'entretien direct après élaboration d'un questionnaire avec les acteurs du développement local ;
- la grille d'observation pour mieux cerner la réalité sur le terrain;
- la fiche d'enquête pour l'enquête socio-économique ;
- un appareil photographique numérique pour les prises d'images pour l'illustration des différents éléments du milieu physique et socio-économique.

Pour la présente étude, deux techniques de collecte sont adoptés : il s'agit de la Méthode Active de Recherche Participative (MARP) et du focus group. La MARP a été utilisée pendant l'enquête et a permis de mieux apprécier les contraintes liées au développement. La seconde méthode a permis d'appréhender la perception des populations sur les contraintes liées au développement local et à la décentralisation.

Par ailleurs, l'observation directe a permis d'apprécier le niveau de développement de la commune de Dogbo à travers l'état et la qualité des infrastructures locales. L'ensemble de ces travaux réalisés a permis d'obtenir quelques résultats.

3- Résultats et discussion

3.1- Résultats

3.1.1- Activités économiques favorables au développement de la commune de Dogbo

Un regard sur les activités économiques de la Commune révèle que trois secteurs génèrent des revenus pour les populations qui sont : le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire. En effet le

secteur primaire concerne l'agriculture ; le secteur secondaire avec pour principales composantes l'artisanat, les petites et moyennes entreprises et exploitation des carrières de graviers ; le secteur tertiaire composé essentiellement des activités commerciales, de transports et du tourisme. Dans la Commune de Dogbo, il existe une variété d'activités économiques dans le secteur primaire. Les productions végétales et animales constituent les principales activités de ce secteur. Les activités de chasse et de pêche sont marginales. Toutefois, la production végétale prend le pas sur les autres formes de production et occupe plus de la moitié des actifs agricoles de la commune, soit 71 % de la population active dont la tranche d'âge se situe entre 15 et 55 ans et contribue à plus de 55 % à la richesse locale (MCL, 2004). La diversité des sols favorables à l'agriculture dans la commune de Dogbo entraîne une production très variée. Les producteurs agricoles sont organisés en Groupement des Producteurs Agricoles (GPA) au niveau communal en Union Communale des Producteurs (UCP). L'entraide dans les travaux champêtres au sein des paysans dans la commune de Dogbo est une réalité et l'encadrement du monde rural pour la production agricole est assuré par la SCDA. En ce qui concerne le secteur secondaire, ce sont l'industrie, l'artisanat et l'exploitation des carrières qui constituent les principales activités. Ce secteur est encore à l'état embryonnaire et ne contribue qu'à seulement 6 % dans l'économie locale (SAFIC, 2010). C'est surtout l'artisanat et particulièrement la transformation des produits agricoles qui est le plus développé dans la commune de Dogbo.

En ce qui concerne l'artisanat, il est le plus grand secteur pourvoyeur d'emplois dans la Commune après l'agriculture. Les activités artisanales sont classées en trois catégories que sont :

-l'artisanat de service (réparation et prestation de service) : il regroupe les métiers comme la couture, la coiffure, la menuiserie, la charpenterie, la photographie, la photocopie, la mécanique, la maçonnerie, la broderie, le tissage, tricotage, etc. ;

-l'artisanat de production et de transformation : il regroupe les métiers comme la forge, la soudure, la vannerie, la sculpture, la poterie, la cordonnerie ;

-l'artisanat de transformation des produits agricoles, la transformation des produits agricoles est une activité génératrice de revenus occupée presque exclusivement par la population féminine souvent organisée en groupements de femmes. Les produits transformés concernent entre autres : le manioc en « gari », l'arachide en « galette » et en « huile

d'arachide » la noix de palme en « huile rouge » ou « huile palmiste » ou en « tourteaux de palme », le maïs en boisson locale « Tchoukoutou », du soja en fromage traditionnel de soja » ou en « moutarde », etc.

Quant aux hommes pendant la saison sèche ils se préoccupent de la distillation du vin de palme en boisson locale appelée « sodabi ». Les artisans contribuent pour près de 50 % de recettes d'impôts dans la commune (SAFIC, 2004). La Commune dans son rôle de gestionnaire des ressources naturelles sur son territoire assure la gestion des carrières pour réaliser des recettes. La photo 1 montre l'exploitation du gravier sur une carrière à Dévé.



Photo 1. Exploitation de graviers dans une carrière à Dévé

Prise de vue : Edouvoh, novembre 2013

Les activités tertiaires viennent en seconde position après les activités agricoles et regroupent le transport, le commerce, le tourisme et l'hôtellerie. Il constitue 39 % de la richesse locale et à une faible compétitivité à cause de la déféctuosité et la faible capacité des infrastructures de transport et marchandes (INSAE, 2001). En effet, dans le domaine du commerce, la Commune dispose des marchés périodiques dont un à vocation régionale (celui de Dogbo-Tota) et les deux autres de rayonnement local (ceux de Dévé et de Madjrè). Dans ces marchés, la Commune perçoit un droit de place qui varie entre vingt cinq francs (25 f) et cent (100) francs selon la nature du produit vendu et de l'importance de l'étalage. Ce commerce, en général est constitué d'une part de la chaîne des achats et ventes des produits agricoles tels que le maïs, le niébé, l'arachide, etc. des produits de transformation (fromage, huile d'arachide, boisson locale), de la volaille, des porcins et des caprins, des produits manufacturés et d'autre part des prestations

de service dont l'essentiel se résume aux activités de communication (téléphone), de photocopie, de distribution des produits de la SOBEBRA, de restauration et de boucherie. Les marchés constituent des atouts pour le développement communal surtout dans le contexte de décentralisation. Le transport des personnes et des biens est assuré par les automobilistes. Les taxi-motos connus sous la dénomination de "Zémidjan" constituent le poumon économique de la Commune en matière de transport urbain et inter-villages. Ils desservent aussi bien la ville que des villages périphériques non fréquentés par les trafics routiers formels. Ces conducteurs se regroupent dans des associations des conducteurs de taxi-motos pour avoir une seule voix au niveau de l'autorité et participer au développement de la Commune. Le transport dans la Commune peut servir de base pour une réelle dynamique économique communale. Dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie, la Commune de Dogbo présente des traits touristiques dont la mise en valeur donnerait plus d'engouement aux touristes. Il s'agit de la forêt sacrée de Dogbo-Ahomey (environ 2 ha), du site historique des hommes à queue de Goundoundji, le folklore local, les puits artésiens, les hippopotames du fleuve Mono et du lac Togbadji, la zone de vannerie et de poterie d'Agnavo et d'Adidévo, les fêtes traditionnelles, la fête du 15 Août de chaque année, l'artisanat et les marchés de Dogbo, de Dévé et de Madjrè riches en vannerie, en poterie et autres objets d'art. Ce sont donc des richesses touristiques et culturelles que la Commune pourra mettre en valeur pour la promotion de l'économie locale.

3.1.2- Contraintes au développement de la Commune de Dogbo

Plusieurs contraintes entravent la mise en œuvre des actions de développement dans la Commune de Dogbo, lesquelles contraintes existent sur plusieurs plans. Au nombre des contraintes, on distingue les conflits d'attribution, le dysfonctionnement, les problèmes liés aux plans opérationnel, humain, économique et financier.

3.1.2.1 Obstacles d'ordre politique et administratif

Avec la décentralisation, l'option du développement à la base a été prise. Cette option démocratique à la base comporte sans nul doute des entraves d'ordre politique. Ainsi, les partis politiques et organisations en quête de notoriété et d'assise régionale, locale ou nationale ont tôt fait de se réclamer meilleurs défenseurs des intérêts des populations dans le cadre des débats sur le développement local. Mais cette manière de tirer le drap à soi a tendance à cacher ou à reléguer en arrière plan la vraie portée du développement à la base. Cette lutte entre partis

politiques engendre un retard de développement dans la Commune de Dogbo. L'adhésion à une partie politique à cause de ses ambitions personnelles et égoïstes ou parce que le leader est natif de sa localité constitue un frein à une démocratie participative. Ainsi, les querelles politiciennes bloquent ce développement à la base.

En outre, le constat est fait que certains membres de partis politiques portent aussi la casquette de Président d'ONG opérant dans la localité. Ainsi, il est difficile de distinguer les activités de leur parti et celles de leur ONG. Ils utilisent souvent les actions de leur ONG pour séduire les populations de leur fief électoral.

De même, il est aussi remarqué la politisation à outrance de l'administration communale à travers les recrutements du personnel de la mairie. Ce qui fait qu'il y a un manque de qualification au niveau de certains agents pour mener à bien la mission qui leur a été confiée par l'autorité communale. L'autre facette de ce volet est le choix des personnes pour le positionnement sur les listes électorales où le parti dominant dans la Commune tient compte de l'ancienneté de certains (conseillers) sans tenir compte de leur qualification et de leur compétence. Aussi, l'approche genre est ignorée par les partis politiques. Ce qui fait qu'au sein du conseil communal de la Commune de Dogbo qui compte 19 membres, il n'y a qu'une seule femme. Or, la gente féminine constitue environ 52,5 % de la population de la Commune. Cette omission volontaire des femmes constitue une entrave pour le développement participatif de la Commune.

Au plan administratif, il faut noter qu'il y a des conflits d'attribution entre Préfet et Maire alors que la tutelle administrative se décline sur l'assistance conseil des communes. Il existe également des problèmes de dysfonctionnement entre le gouvernement, les préfets et les maires. Ainsi, au niveau de la gestion administrative, le développement envisagé est confronté à l'épineux problème de la gestion des ressources humaines avec ses corollaires : personnel très peu qualifié, un personnel de commandement hérité avec ses automatismes, des formations jugées peu suffisantes et peu efficaces pour un renforcement réel des capacités des agents très peu motivés, l'absence de la pérennisation des acquis de la formation au niveau local. Cette liste laisse perplexe sur l'issue d'un développement réel à la base à impulser par les ressources humaines actuellement disponibles dans la Commune de Dogbo. La mauvaise gestion des ressources humaines au niveau de la Commune reste un frein au développement à la base. Ceci est

aggravé par le non transfert des compétences et de beaucoup de ressources par l'Etat central aux communes dans certains domaines.

3.1.2.2- Problèmes socio-économiques et financiers

Au niveau économique, les obstacles qui freinent le développement de Dogbo sont remarquables sur tous les plans.

3.1.2.2.1- Problèmes liés à la production agricole

Malgré que l'agriculture occupe une place de choix dans l'économie locale, elle est confrontée à d'énormes difficultés qui font d'elle, une agriculture d'autoconsommation. Les outils et techniques de travail n'ont pas évolué et sont demeurés archaïques et rudimentaires (tels que la houe et le coupe-coupe). Les outils modernes (charrue, butteurs, etc.) sont assez rares et l'essentiel des travaux se fait avec l'utilisation de la force physique surtout à la main. Ce qui entraîne l'épuisement des producteurs, provoquant aussi des maladies chez les pauvres producteurs.

Les contraintes qui entravent le développement des acteurs de production sont entre autres : l'appauvrissement des terres liés aux mauvaises pratiques culturales (agriculture extensive sur brûlis), la jachère considérée comme technique de régénérescence des sols ainsi que l'enclavement des zones de production. Les producteurs sont confrontés aux problèmes de conservation et de stockage des produits. L'exemple du maïs, de niébé et de tomate sont à titre illustratif. Pour éviter de voir sa production pourrir, le paysan est tenu de tout vendre juste après la récolte ce qui crée la chute du coût et la mévente. On note aussi la faible valorisation des potentialités agricoles, l'abattage non contrôlé des palmiers à huile, les crues qui détruisent les cultures dans la vallée du Mono plus précisément dans les localités de l'Arrondissement de Dédé, la forte pression sur les ressources forestières et la non praticabilité des pistes et routes en toutes saisons, la faible coordination des interventions des acteurs et des partenaires au développement de la Commune, les aléas climatiques. Il ressort de tout ce qui précède que le niveau de revenu des populations est compromis. A cela s'ajoutent l'analphabétisme des producteurs, leurs difficultés d'adaptation aux innovations, la difficulté d'accès aux crédits et aux intrants agricoles ainsi que le manque de politique de commercialisation de produits agricoles à part le coton, ce qui aggrave la misère des paysans.

L'élevage qui devrait être une source de revenu non négligeable est réduit au petit bétail et à la volaille laissée en divagation, faute de

service vétérinaire pour l'encadrement sanitaire et nutritionnel. Il faut souligner les nombreux dégâts causés par la peste porcine qui ravage une bonne partie du bétail de la Commune. Des efforts considérables restent à fournir pour valoriser davantage cette activité notamment par le biais de son association à l'agriculture.

Il en est de même pour la pêche, par la promotion et la généralisation de la pisciculture, par l'accord de crédits aux paysans concernés.

3.1.2.2.2- Au plan économique et financier

Le commerce qui nourrit l'économie de la Commune est confronté à d'énormes contraintes. En effet, les systèmes de recouvrement des taxes communales en vigueur dans les différents marchés de la Commune sont peu efficaces. Certains usagers dans les marchés échappent au paiement des droits de places. Ainsi, l'incivisme fiscal, le manque de rigueur dans le recouvrement des taxes et impôts, l'absence d'initiative par rapport à la Taxe de Développement Local (TDL), la faible capacité financière d'investissement des populations de même que leur mauvaise connaissance des structures bancaires et de micro-finance sont autant de contraintes qui minent le secteur du commerce.

Au niveau des ressources financières de la Commune, beaucoup d'inquiétudes sont à relever. Il existe très peu de ressources non agricoles pour compenser le déficit financier causé par l'amenuisement des ressources naturelles. Aussi, la gestion financière de la Commune se heurte-t-elle à trois difficultés majeures: le manque de qualification de personnel, l'absence d'un cadre budgétaire et comptable transparent et la faiblesse du budget malgré les potentialités des ressources financières.

De même, la faiblesse du budget de Dogbo ne favorise pas la réalisation des dépenses d'investissements. A tout ceci s'ajoutent la subvention tardive de l'Etat et les difficultés de la Commune à mobiliser des ressources financières et la réticence de la majorité de la population à payer les taxes. Cette dernière attitude porte préjudice à l'élaboration du budget communal et par conséquent, l'autonomie financière de Dogbo, est compromise.

3.1.2.2.3- Obstacles socioculturels

Les obstacles socioculturels liés au développement local se retrouvent à divers niveaux. Ainsi, on note l'insuffisance de sensibilisation, des populations sur les enjeux de la décentralisation, le manque de volonté des populations à la participation aux taxes de développement local et

le manque de communication entre le conseil communal et les populations à la base.

Aussi, les conseillers ne sont-ils pas outillés, à l'animation efficace des affaires économiques et financières, des affaires domaniales, environnementales, des affaires sociales et culturelles (conformément à l'article 36 de la loi N° 97-029 du 15 janvier 1999, à cause du manque d'avantages pécuniaires liés à leur fonction).

L'incapacité des populations, en majorité analphabètes à lire, à écrire et à comprendre les rapports décisionnels du conseil communal favorise l'intoxication de l'information et la manipulation des populations à des fins inavouées, subjectives ou politiques. L'inconvénient immédiat, c'est la division qui s'installe au sein des conseillers pour des raisons politico-électorales.

Le régionalisme et l'ethnocentrisme sont les facteurs limitant au développement local, car la mauvaise compréhension du contenu de la décentralisation risque de surexciter le favoritisme au fils du terroir dans la création et l'octroi des emplois et des moyens d'autopromotion. Loin de favoriser l'ethnicisme qui est une exaltation outrancière de son ethnie, de son groupe culturel et ses valeurs, la décentralisation favorise l'ethnicité qui consiste au contraire à valoriser l'ensemble des apports d'autres ethnies ou cultures tout en appréciant la science (Adjaho, 2002). De plus, la méfiance des ressortissants à investir dans leur localité d'origine par crainte d'envoutement car cette pratique destructrice est très fréquente dans les villages et doit être combattue. La méchanceté gratuite de certains villageois à nuire aux personnes de bonne volonté pouvant contribuer au développement de leur localité.

3.1.2.2.4- Obstacles environnementaux

Sur le plan environnemental, le problème foncier a engendré et continue d'engendrer des problèmes dans la Commune. Au nombre de ceux-ci, on peut citer les problèmes domaniaux (pour l'implantation des infrastructures sociocommunautaires et administratives dans la Commune), le ralentissement du lotissement dans la Commune. Ce qui fait que la Commune ne dispose d'un espace viabilisé pouvant abriter des infrastructures. Le souci d'étendre les surfaces cultivables fait que les populations détruisent les forêts pour l'agriculture. Aussi, note-t-on dans la Commune une intense activité de déboisement excessive due à l'exploitation anarchique du bois constitue un problème très inquiétant qui s'observe tous les ans, accélérant ainsi la dégradation de l'écosystème déjà très fragile.

L'économie de la commune de Dogbo se fonde sur les carrières de graviers. Ainsi, l'exploitation de ces carrières, entraîne la destruction des sols et du couvert végétal. L'ouverture anarchique des carrières entraîne un bouleversement des horizons du sol et favorise la remontée en surface des minéraux non humifiés.

Cette inversion des horizons du sol à pour conséquence la pauvreté de celui-ci. Le sol ainsi mis en place par l'exploitation est stérile et impropre à l'agriculture ; aucune culture ne peut se développer sur de pareils sols. De plus, l'exploitation des carrières accélère l'érosion du sol en le débarrassant de son couvert végétal après l'avoir remué.

Une quantité importante de particules est aussi arrachée et drainée par les eaux de ruissellement. Concernant la végétation, elle est complètement détruite par l'exploitation des carrières (photo 2). A terme, la végétation des espaces exploités se réduit à une formation herbeuse.



Photo 2. Carrière abandonnée après exploitation (Dévé)

Prise de vue : Edouvoh, décembre 2013

L'observation de la photo 2 montre que la carrière est exploitée et laissée. Ce qui illustre la mauvaise gestion des ressources naturelles dans la commune. Les risques environnementaux ne sont pas étudiés avant l'exploitation de ces carrières de gravier.

3.1.2.2.5- Problèmes de financement des infrastructures sociocommunautaires

Le budget de la Commune est un élément clé du développement local. Les sources des financements de la Commune restent très faibles pour répondre aux exigences de la décentralisation. En 2011 et 2012, les

recettes de la commune sont respectivement de 589 361 519 FCFA et de 443 347 561 FCFA. Dans la même période les dépenses sont respectivement de 443 347 561 FCFA et de 637 957 900 FCFA. De l'analyse de ce qui précède, il est constaté que malgré la chute des recettes, les dépenses deviennent de plus en plus élevées. Cet état de chose montre que la commune de Dogbo dispose de peu de moyens financiers pour son développement. Il est remarqué que toutes les potentialités de la Commune ne sont pas encore exploitées.

3.2- Discussion

L'importance des contraintes liées au développement de la Commune de Dogbo témoigne du retard dans le développement de la commune. Les résultats des recherches montrent que ces contraintes s'observent sur tous les plans (agriculture, élevage, tourisme, éducation, santé, mobilisation des ressources). Ces contraintes confirment celles relevées par Noumonvi en 2012 et qui concernent les exploitants des carrières de gravier à Dédé.

Les causes du sous-développement de Dogbo sont multiples et variées. Mais la principale reste et demeure la faible mobilisation des ressources financières. Ce qui confirme les recherches de Dah Zoclanclounon (2008), qui a montré que dans le sud-ouest du Bénin, les problèmes de développement des communes sont liés à une faible mobilisation des ressources financières et à leur mauvaise gestion.

Les autorités locales en charge de la gestion des communes ne sont toujours pas outillées à cet effet. Il en découle souvent une mauvaise gestion de façon consciente ou inconsciente et qui maintient les communautés à la base dans la pauvreté. C'est justement ce que montre les études de Agnihouèdé et Ago (2010) qui font remarquer que le sous-développement des communes n'est pas dû à la faible mobilisation des ressources mais plutôt à la mauvaise gestion du peu de ressources disponibles.

Conclusion

La présente étude permet de dire que la commune de Dogbo dispose d'énormes potentialités pour amorcer son développement. Ainsi, le climat et la fertilité des sols appuyés par l'encadrement des agents du SCDA sont favorables à la production agricole.

De même, les ressources humaines caractérisées par la jeunesse de la population et la disponibilité de cadres compétents de la commune sont

entre autres des facteurs favorables au développement des différents secteurs de l'économie locale.

La Commune dispose d'une bonne stratégie de mobilisation des ressources surtout celles externes pour la réalisation des objectifs de développement. Cependant, quelques contraintes sont à surpasser pour un véritable développement. Il s'agit de l'absence de mécanisme de coordination et de concertation entre les différents partenaires, la faible valorisation des ressources naturelles et humaines, la mauvaise exploitation des ressources naturelles, la méconnaissance du potentiel touristique ainsi que les querelles politiques qui entravent la conjugaison des efforts des ressortissants de la Commune.

Pour surmonter ces contraintes et améliorer les conditions d'existence des populations, il faut une bonne volonté politique accompagnée des mesures idoines et de bons choix des options de développement. Ces choix passeront par l'identification des besoins réels des populations, la mise en œuvre de projets appropriés et vitaux, la bonne gouvernance des ressources tout en préservant l'environnement, seul gage de développement durable.

Références bibliographiques

Adjaho, R. (2002) : "*Décentralisation au Bénin, en Afrique et ailleurs dans le monde, état sommaire et enjeux*", 1^{re} éd, COPEF, Cotonou, 194 p.

Agnihouede D. & AGO K. F., (2010) : *Mobilisation des ressources financières dans les collectivités locales*, Mémoire de maîtrise, FASEG/UAC, 67p.

Ametonou K. G., (2002) : *Perspectives de financement du développement de la commune de Dogbo*, Mémoire de DSS/UST du Bénin, 55p.

Avande et Kakpo (1994) : *Problème de l'émergence administration publique au service du développement au Bénin : problèmes et perspectives*, Abomey-Calavi, UNB, ENA, AGT2, 132p

Bleossi B., (2012) : *Contribution de la production agricole au développement local de la commune de Dogbo*, Mémoire de maîtrise DGAT, FLASH, UAC, 79p.

Dah Zoclanclounon M., (2008) : "*Décentralisation et développement local : Cas de la Commune d'Adjohoun*", Mémoire de maîtrise, DGAT, FLASH, UAC, 98p.

- Favreur (1989) : *Pôles locaux de développement*. Paris, 92p.
- Guindo P., (1995) : décentralisation et organisation paysanne : le cas de l'association *molibomo* sur le plateau Dogon/Mali, BOBO Dioulasso, 60 p.
- INSAE (2001) : *Atlas monographique des communes*, Cotonou, 87 p.
- Lavelle (1992) : Service de proximité, Paris, 87 p.
- Noumonvi G (2012) : *Impacts environnementaux et socio économiques de l'exploitation des carrières de graviers dans l'arrondissement de Dédé à Dogbo*, 77 p.
- OCDE(1989) : *Société civile et nouvelle gouvernance au Bénin*. Cotonou, 10 p.
- Ogouwalé, E. (2002) : *Stratégie endogène de financement et de gestion du développement local dans l'arrondissement de Kilibo*, Mémoire de maîtrise professionnelle de géographie, option développement local à l'UAC, 87 p.